



République française

AUDE

SAINT FERRIOL - Commune

Séance du 02 avril 2026

Membres en exercice :

11

Date de la convocation: 26/03/2026

deux avril deux mille vingt-six l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Corine GIROD

Présents : 10

Présents : Corine GIROD, Incarnation MARTY, Luc ZAGINI, Hendrik COOLS, Patrick TRILLO, Nathalie LECERF, Marie-Laure LUTZ, Eric DENJEAN, Nadine L'HENORET, Clément LEGRAND

Votants: 11

Pour: 11

Représentés: Virginie BLANCO représentée par Corine GIROD

Contre: 0

Excusés:

Abstentions: 0

Absents:

Secrétaire de séance: Incarnation MARTY

Objet: Désignation des délégués au SYADEN - DE_018_2026

Madame le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu de désigner 2 membres (1 femme et 1 homme) appelés à représenter la commune au sein du Syndicat Audois d'Electrification.

Le Conseil Municipal, OUI l'exposé de son Président et après avoir délibéré :

Considérant qu'il y a lieu de désigner 2 membres (1 femme et 1 homme) pour le Syndicat Audois d'Electrification vote à bulletin secret et à l'unanimité, les membres suivants :

- ZAGINI Luc
- LECERF Nathalie

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont, les membres présents, signé au registre.

La convocation du C.M. et le compte-rendu de la présente délibération ont été affichés conformément aux Articles L.2221-7 et L.2121-7 du C.G.C.T.

Le Maire,
Corine GIROD
Signé

Date de transmission de l'acte: 09/04/2026

Date de reception de l'AR: 09/04/2026

011-211103411-DE_018_2026-DE

A G E D I